



Le MORVAN

SEPTEMBRE 1978

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre » Joseph PASQUET

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

Au sommaire du Bulletin

- La vie de l'Académie (D^r Olivier, chancelier perpétuel)
- Les puits artésiens de l'Avalonnais (Marcel Meunier)
- Un monitoire concernant Brassy et Dun-les-Places (Martine Régnier)
- Bibliographie du Morvan (1966-1974), par Marie-Hélène Millot

Le numéro : 8 F - Abonnements (2 numéros) : 15 F

Il est demandé aux abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour 1978 de bien vouloir se mettre à jour.
Pour tout envoi, y compris celui des fascicules anciens (n° 1 à 5), s'adresser à M. Roblin, secrétaire de l'Académie, rue du Lavoisier, 58120 Château-Chinon.

IL Y A QUINZE ANS...

Paul CAZIN toujours parmi nous

Au printemps de 1963, à quelques mètres de la petite villa qu'il habitait près d'Aix-en-Provence, Paul Cazin fut renversé par une voiture. Il avait 82 ans. Quelques mois plus tard, il succomba sur un lit d'hôpital. Selon son désir, il repose au cimetière de Paray-le-Monial (S.-et-L.).

Le 26 juillet dernier, au cours d'une sortie à Autun des amis de « Pays en Bourgogne », l'excellente revue littéraire et artistique que dirige M. Lucien Boitout et dont votre confrère M. André Colombet est le fondateur et rédacteur en chef, M. Marcel Barbotte, président des « Amis de Paul Cazin » a évoqué le souvenir de cet écrivain. Nous reproduisons ici quelques extraits de son exposé.

A l'occasion de sa mort, à ses obsèques, à l'inauguration des rues qui, à Autun comme à Paray-le-Monial, portent son nom. Sa biographie a été rappelée, son talent mis en évidence. On a dit quelle place il tenait et quel vide il laissait dans les Lettres, quelle place aussi il tenait et quel vide il laissait dans la mémoire et le cœur de ceux qui l'ont connu.

Son état civil mentionne que Paul Cazin est né en avril 1881 à Montpeller, où son père était comptable dans une maison de vins. Mais ce qui compte pour un être humain c'est moins le lieu accidentel de sa naissance que le cadre où s'est déroulée son enfance, où son intelligence s'est éveillée, où il a commencé à former sa personnalité. C'est aussi le lieu d'élection où il a vécu et travaillé. La famille maternelle de Paul Cazin était bourguignonne, originaire de Charollais, où elle revint en 1883 pour se fixer à Paray-le-Monial.

C'est dans cette petite ville tranquille, au milieu des sanctuaires, dans l'écoulement des heures égrenées par la vieille horloge de

Saint-Nicolas, élevé dans les préceptes d'une morale et d'une éducation chrétiennes que grandit le petit Dédaci qui allait devenir le grand Paul Cazin.

Commencées à Paray, ses études se poursuivront au petit séminaire de Rimont (S.-et-L.). Reçu bachelier lettres-philosophie, avec la note 20 sur 20 en français, il se croit un moment appelé par la vocation monastique, et fera son scolasticat chez les Frères Mineurs de Nîmes. En 1904, après son service militaire, il obtient en Sorbonne sa licence ès-lettres, et continue à développer cette prodigieuse culture qui devait faire de lui l'un de nos plus purs écrivains et de nos derniers humanistes.

Pendant un quart de siècle, j'ai été de ceux à qui Paul Cazin aura fait le don précieux de son amitié. Comme tous ceux qui l'ont approché, j'avais été, dès l'abord, ébloui par l'étendue de ses connaissances, séduit par les facettes de son esprit. Homère, Platon, Virgile, lui étaient familiers, mais aussi Dante, Goethe, Shakespeare, Mickiewicz. Une telle érudition dont il faisait profiter ses lecteurs et ses amis, sans la moindre trace de pédantisme.

Peu avant la guerre de 1914, il s'était fixé à Autun, où il demeura plus de trente ans et où s'accomplit la plus grande partie de son œuvre littéraire. Il s'installa dans un charmant petit hôtel Louis XIII.

La guerre en fit un sergent du 29^e régiment d'infanterie. Il combattit dans les Hauts-de-Meuse, en soldat courageux et en observateur intéressé par le nouveau milieu où il se trouvait projeté sachant très vite s'y adapter.

Le petit carnet où il notait ses impressions, et les lettres qu'il écrivait à son épouse, formèrent la substance de son *Humaniste à la guerre*, que Barès salua comme un chef-d'œuvre et que la critique classa parmi les meilleurs récits portant témoignage sur la guerre de 1914-1918.

Paul Cazin donna l'année suivante l'un de ses livres les plus délicieux, *Dédaci ou la pieuse enfance*. Dans cet ouvrage à la fois tendre et malicieuse, il raconte son enfance de petit garçon sensible, intéressé par tout ce qu'il découvre, et dont la jeune intelligence s'éveille au monde extérieur. La santé, la bonne humeur, la philosophie souriante qui imprègnent ces pages en font un petit chef-d'œuvre qui ne vieillit pas.

A *Dédaci* succéda l'année suivante un recueil de contes : *L'alouette de Pâques*, puis en 1925 un excellent roman, *L'hôtelier du Bacchus sans tête*, dont l'action se déroule dans l'Autun du Moyen Âge.

Suivront de 1927 à 1934 : *Lucies* ; *Le bestiaire des deux testaments* ; *Histoires plaisantes* ; *La tapisserie des jours*. En 1935, Paul Cazin publie *Paul qui roule*, recueil de ses souvenirs de séjours en Pologne et en Italie. Il reprendra plus tard plusieurs de ses ré-

ces sujets pour lui pénibles, c'était pour exprimer plus de tristesse que de ressentiment. Dans ses propos comme dans ses écrits, il dissociait toujours les hommes et le pays : les hommes pouvaient l'avoir rebuté, le pays ne l'avaient jamais déçu. Mieux, il l'avait enchanté, et sous le ciel de Provence, il en gardait la nostalgie. « Je pense toujours à cet horizon, m'écrivait-il en janvier 1953, à ces montagnes bleues, à ces douces prairies, ces bois, à cette campagne, ces touffes de germandrées, aux talus, cette flore sylvestre et montagnarde... »

Paul Cazin, par la pureté et l'élégance de son style sait tout à la fois captiver, émouvoir et divertir. Il savait qu'une culture si vaste soit-elle, un talent d'écrivain si grand soit-il, peuvent n'être que technique habile si la sensibilité, qui, jamais, n'est sensiblerie, imprègne tous ses écrits, même si elle se cache sous une pirouette au moment de nous attendrir.

Non seulement brillant écrivain, il était homme de caractère, rétif aux mainmises sur son talent comme aux orientations que l'on tenta parfois de lui assigner. Il entendait, « loin des orthodoxies étouffantes », rester maîtres et responsables de sa pensée et de sa plume, et, réfractaire à toute tutelle, refusait la censure préalable de ses écrits : « Soumettre d'avance ma pensée au bon plaisir d'un censeur me paraît honteux, dégradant. J'entends écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de ma liberté. Je revendique le droit de me tromper. »

C'est dans sa correspondance à ses amis que Paul Cazin se livrait en toute liberté et en toute confiance. Combien de milliers de

VACANCES D'AUTREFOIS EN MORVAN

La pêche aux écrevisses

Tante Germaine, Oncle Pierre, Line et Pirou sont au bord du « Romain ». Oncle Pierre, muni d'une baguette spécialement taillée pour la pêche aux écrevisses, va faire la première « levée ».

La fourche de la baguette glisse lentement, le long de la ficelle, jusque sous le feuillage des vernes. Les chuchotements ont cessé. Pirou a la mine farouche d'un chef indien ; Line se demande quels monstres vont, tout à l'heure, sortir de l'eau.

Brusquement, d'un geste rapide et sûr, oncle Pierre jette sur la berge la « balance » où grouillent les écrevisses. Chacun se précipite et c'est la bousculade générale. Mais Tonton, calme et digne, dirige les opérations :

— Line, vite, le sac ! Approche Pirou ! Vous, Mesdames, ne gênez pas les pêcheurs !

Oncle Pierre brandit une écrevisse dont il serre la cuirasse couleur de sable roux, entre le pouce et l'index. Des cris éclatent qui disent la surprise, la frayeur et la joie. Le petit monstre remue à la façon d'un jouet articulé. Sa queue, dont les anneaux s'emboîtent les uns dans les autres, se recroqueville ; les grosses pattes, qui ressemblent à des tenailles rouillées, se redressent, s'écartent et menacent l'assistance. Line n'en croient pas ses yeux. Non, jamais plus, elle n'osera marcher pieds nus dans les eaux claires du Romain.

— Vite, Tonton, hurle Pirou.

Et oncle Pierre, de justesse, s'empare d'une fuyarde, au moment où elle allait basculer dans le ruisseau. La balance est déserte et laisse voir son appât : un morceau de chair délavée où se pose une mouche bleue.

Deux autres fuyardes se hâtent avec lenteur, dans l'herbe où leurs pattes s'embarrassent.

— De vrais tanks, observe Pirou, qui ajoute, admiratif :

— Elles ont même des antennes pour la radio.

Va-t-il en saisir une ? Il en brûle d'envie mais saura-t-il éviter les terribles pinces ? Un instant, il hésite. Comme c'est simple, pourtant, à voir faire oncle Pierre ! Soudain, sa main fond sur la bête formidable. Il la tient, la montre comme un trophée.

— Bravo ! Bravo !

Tout à coup, la prisonnière donne un violent coup de queue. Line recule, épouvantée. Pirou ferme les yeux mais serre plus fort la rugueuse carapace et ne lâche pas prise. Il s'enhardit et tâte du bout du doigt le rostre pointu de l'écrevisse avant de jeter sa capture dans le sac.

A lui d'achever la récolte. Il cueille, avec beaucoup d'assurance, deux autres écrevisses. La dernière est dénichée dans un trou où elle était entrée à reculons.

— Encore une douzaine de coups comme celui-là et, ce soir, nous allons nous régaler ! s'exclame tante Germaine, spécialiste dans l'art d'accommoder le buisson d'écrevisses.

Julien DACHÉ

Quand reverra-t-on les écrevisses en Morvan ? Je signale, à toutes fins utiles

Tienne suivant ses chèvres qui se pressaient, les mamelles pendantes. Finaud, le chien, les poussait du museau lorsqu'elles s'arrêtaient trop longtemps, dressées contre les haies, happant les feuilles de noisetiers.

Chaque soir, Tienne ramenait ainsi son troupeau par le chemin des Rompas. Il comptait machinalement le nombre de pas auxquels l'obligeait ce maudit détour. Si sa voisine, la mère Legris, avait bien voulu lui céder un passage dans son pré, il aurait, depuis tant d'années, économisé bien des kilomètres ! Mais cette mère Legris était une vieille entêtée, une maîtresse femmes aussi, toujours à l'affût des discordes, prête à tout moment à faire battre un village. A l'entendre, son pré lui était plus cher que la prunelle de ses yeux. Tienne avait depuis longtemps perdu espoir.

Finaud s'arrêta brusquement, le museau pointé vers la plus grosse branche d'un cerisier. Tienne s'approcha, trébucha contre une échelle qui gisait dans les hautes herbes, et, levant la tête, aperçut une masse sombre collée contre le tronc de l'arbre.

— Remets l'échelle, Tienne !

Il reconnut la voix de la mère Legris.

— C'est vous qui jouez aux corbeaux ? dit-il.

Elle pencha prudemment la tête.

— C'est l'échelle qui a glissé.

Tienne n'était pas pressé. Il attendit un long moment, campé sur ses jambes écartées, et finit par dire :

— Il commence à se faire tard, plus personne ne passera à cette heure !

— Tu vas bien m'aider à descendre ?

— Pour sûr, je ne vais pas vous laisser passer la nuit dans les branches avec les chouettes, quoi que...

Il allait ajouter quelque commentaire ironique, mais il se tut, voyant tout l'intérêt de la situation.

— Vous savez, dit-il lentement, il est bien long et pénible ce chemin, et il me fait faire un long détour.

— Qu'y puis-je, Tienne ?

— Vous savez bien ce que je veux dire. Vous pourriez me le céder, ce passage, juste ce qu'il faut pour que je puisse avec mes chèvres.

Elle comprit où il voulait en venir, son sang ne fit qu'un tour et elle faillit lâcher prise.

— Jamais je ne le vendrai ce pré !

Les muscles commençaient à lui manquer, depuis plus d'une heure qu'elle se cramponnait à l'arbre.

— Trois mètres de large, pas davantage, je demande.

— Tu es trop honnête, Tienne.

— Bon, alors je vous la place, votre échelle, mais demain à dix heures, chez maître Janaud, c'est d'accord ?

— C'est d'accord, Tienne.

En descendant, elle grommela des choses qu'il n'entendit pas. En approchant du dernier barreau, elle lui tendit son panier rempli de fruits.

— Une chance que tu sois passé, tu es bien serviable, c'est promis, demain chez le notaire.

Tienne rejoignit le troupeau qui s'était éloigné.

Au repas du soir, il savoura son succès. Le hasard l'avait bien servi. Sa femme essaya de l'interroger, il ne desserra pas les dents. Le lendemain matin, quand elle le vit mettre ses habits du dimanche, elle demanda :

— Ce n'est pas jour de foire, que je sache, où vas-tu ?

— Chez maître Janaud, j'ai fait affaire avec la mère Legris pour le passage dans son pré.

— Mais elle a toujours refusé de vendre !

— C'est chose faite maintenant.

Sa femme le regarda partir, se demandant par quel moyen il avait réussi à fléchir sa voisine.

Ils arrivèrent en même temps à l'étude, où maître Janaud les accueillit dans son nouveau bureau.

— Voilà, maître, dit la mère Legris, j'ai décidé de vendre un droit de passage au Tienne pour l'aider à se rendre dans sa pâture.

Le notaire, qui connaissait ses clients, marqua un temps de surprise, mais un notaire doit être prêt à tout, et il en avait vu d'autres.

— Quand vous dites droit de passage, vous voulez dire que vous l'autorisez à passer sur vos terres ?

Tienne prit la parole :

— Il est question de passage, trois mètres de large, et je paie comptant.

— Un passage, un passage, avec des réserves, dit vivement la mère Legris. Tu veux passer au travers avec tes chèvres, c'est bien ça ?

— Oui, c'est ça.

— Alors, je dresse l'acte, dit le notaire. Il prit sa plume et écrivit en annonçant : « Madame Legris Jeanne-Louise, ici présente, déclare céder un passage de trois mètres de large sur son pré du Mousseau afin de permettre à M. Auvernoy Etienne de se rendre à sa pâture de Cessy ». C'est bien comme ça ? demanda-t-il en levant les yeux.

— Pouvez-vous ajouter une clause ? dit la mère Legris.

— Si cette clause est légale et que le Tienne l'accepte, je peux.

— Alors, spécifiez qu'il ne pourra emprunter le passage qu'accompagné d'au moins d'une bête à cornes, puisque c'est pour ses chèvres, c'est normal, non ?

Tienne flaira le piège, il réfléchit.

— J'accepte, dit-il après un court instant.

La mère Legris discuta pour la forme le prix qu'il proposa, mais elle était sûre de l'avoir roulé.

Maître Janaud fit signer l'acte, Tienne compta ses billets, et ils sortirent.

Dans l'après-midi, Tienne mesura le passage, planta des piquets d'acacias et tendit les fils de fer. Sa voisine le regardait faire, le sourire aux lèvres. Quand il eut fini, elle l'interpella :

— C'est la dernière fois que tu passes seul ici, souviens-toi de la clause !

— Je sais, mère Legris, ma mémoire est bonne.

Le lendemain, il fit le grand tour pour revenir de sa pâture. La mère Legris, qui guettait depuis son jardin, fut étonnée. Tout au long de la semaine, Tienne passa ainsi par le chemin de Rompas, elle finit par perdre patience et abandonna sa surveillance. Quand il ne la vit plus postée en sentinelle, il poussa ses chèvres dans le passage.

Prudemment, pour le retour, il fit le détour.

Les choses durèrent ainsi quelque temps, puis un soir, au café, devant les beloteurs, Tienne laissa éclater sa colère, clama qu'il avait été roulé.

— Des clauses pareilles, j'en fais ce que vous pensez ! dit-il en claquant la porte.

Heureux de l'aubaine, les autres s'empressèrent d'aller conter l'histoire à la mère Legris, qui affirma qu'on allait voir ce qu'on allait voir.

Le lendemain, Tienne emmena ses chèvres et les surveilla sans se presser. Puis, sifflant Finaud, il se dirigea vers le passage pour rentrer. A peine eut-il atteint le milieu du chemin que la mère Legris surgit, suivie de l'huissier du canton.

— Arrête, arrête ! cria-t-elle. Et la bête à cornes ?

Tienne continua à marcher. Derrière la haie d'aubépine où il savait que des témoins rigolards s'étaient embusqués, il entendit des gloussements.

— Je n'ai pas à vous répondre ! dit-il avec hauteur.

La mère Legris devint écarlate de colère :

— Et à lui, tu répondras peut-être ?

L'huissier approchait à grandes enjambées.

— Arrêtez, Monsieur Auvernoy, au nom de la loi, je vous somme de répondre.

— Que me voulez-vous ?

— Selon l'acte de vente, vous m'êtes censé emprunter ce passage qu'accompagné d'une bête à cornes. Or, de bête à cornes, je n'en vois pas à vos côtés.

— Ce n'est que cela ? demanda tranquillement le Tienne.

D'un geste lent, il fouilla dans sa poche et en sortit un superbe escargot qui, dans le creux de sa main, étira son corps visqueux.

— Et ça, c'est est pas une bête à cornes ? Une double paire qu'elle a !

Il se tourna vers la haie et ajouta bien fort :

— De quoi faire bien des jaloux !

Furieuse, la mère Legris tourna le dos et regagna son jardin, suivie de l'huissier, honteux comme un renard pris au piège.

Tienne, paisiblement, continua son chemin.

H. DUCROS.

sans attendre que la Pologne à sa destinée et à son œuvre. Jeune licencié, au cours d'un séjour en Bretagne, il rencontre le comte Rackzinski, riche Polonais, épris de culture française, qui cherchait un précepteur pour ses enfants. Cazin est agréé, part avec les Rackzinski pour Varsovie et apprend le polonais en un temps record. Il en a une connaissance si parfaite qu'il publiera bientôt ses premières traductions d'œuvres de la littérature polonaise.

Il traduira ainsi une quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels *Les Mémoires* de Jean-Christophe Paskiewicz, des romans de Cieskowski, de Morsin et *Les Demoiselles de Wilko* de Iwaskiewicz. Maurice Barrès, à l'occasion du centenaire de Mickiewicz, conseillera à Paul Cazin de traduire *Pan Tadeusz*.

En 1949, à 68 ans, il soutiendra devant la Faculté des Lettres de Lyon une thèse de doctorat avec un travail sur *Le prince-évêque de Varmie, Ignace Krasicki*. Déjà, en 1933, il avait été fait docteur de l'université de Lwow, et membre de l'Académie polonaise des sciences.

La période de 1940-1945, avec les restrictions et les contraintes qu'elle imposait, lui fut des plus pénibles. Mais son courage en faiblir jamais et son patriotisme encore moins. Par indépendance d'esprit, il s'interdit pendant quatre ans de publier une seule ligne, et supporta avec dignité les rigueurs des temps.

En 1945, il nous donne, enrichie de trente lithographies, cette *Ba-taille d'Autun*, contée avec autant de lyrisme que de souci de la vérité historique. Aujourd'hui, les bibliophiles recherchent en vain cette œuvre qui connut un tirage limité, vite épuisé. Un peu plus tard, il publiera une étude également illustrée. *Types et paysages de Bourgogne*.

Grâce à la Pologne, il avait obtenu à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence une chaire de lecture polonaise.

Sans doute éprouva-t-il parfois surprise et amertume de certains comportements à son égard. Sans doute souffrit-il de n'avoir pas eu dans son pays, la place que méritait son talent. Mais lorsqu'il abordait, avec quelle délicatesse !

CONFÉRENCE DE M. WILLIAM TYLER, ANCIEN AMBASSADEUR DES U.S.A.

(Suite et fin)

Grâce au « Plan Marshall », le programme de reconstruction européenne rendit possible le redressement économique de la France, qui prit bientôt une initiative hardie et sans précédent, en proposant la création de la Haute Autorité Charbon-Acier, et en lançant ainsi la grande idée de l'Europe.

Il me semble que c'est le point de vue de ces larges perspectives de l'histoire qu'il convient d'apprécier le véritable caractère et la portée des rapports franco-américains depuis 1940 : « A travers le désastre » pour reprendre le titre du livre de Jacques Maritain ; et vers les horizons nouveaux.

Je reconnais volontiers que nous Américains avons été trop optimistes au début des années 60 sur la possibilité de l'évolution de l'Europe occidentale vers le supranationalisme. Malgré les réserves les industriels et exportateurs américains qui redoutaient en une Europe unie un concurrent redoutable pour l'avenir, notre gouvernement voyait en la mobilisation des énormes ressources humaines et techniques de l'Europe, une garantie de sa sécurité, donc de la nôtre et de la prospérité économique générale.

Tout en approuvant pleinement le but que nous nous proposons, il m'a semblé à l'époque que nous voulions brûler trop d'étapes, et que certains de mes collègues ne tenaient pas suffisamment compte des réalités historiques. Je n'ai jamais très bien compris la justification des arguments, constituant en quelque sorte un procès d'intention, de visées d'hégémonie de

la part de l'Amérique. Notre but était au contraire d'encourager l'accroissement de la puissance économique et politique de l'Europe, non de l'assujettir. Mais, en fin de compte, l'Europe sera ce que les Européens veulent qu'elle soit, et ne soit pas. Personnellement, je ne suis pas, non plus, très impressionné par les épouvantails que certains dressent actuellement contre les élections d'un Parlement européen. Mais, je répète, ceci aussi est votre affaire.

Pour revenir au passé récent, il y avait chez nous une tendance chez certains Américains à attribuer presque exclusivement au rôle personnel du chef de l'Etat français les obstacles qui surgissaient sur la voie du supranationalisme. Or je constatais que l'ardeur de ceux qui pensaient ainsi était inversement proportionnelle à leur connaissance de la France et de l'Europe. Le président Kennedy, lui, avait un point de vue plus nuancé. Il soutenait bien une politique générale de rapprochement entre l'Amérique et la France, et le renforcement de la Communauté atlantique ; mais je sais qu'il ne partageait pas les espoirs des « Grands Prêtres » de la doctrine d'une Europe fédérée.

Il me semble aujourd'hui que les points de vue de part et d'autre de l'Atlantique se sont rapprochés. Malgré les difficultés, l'Europe continue à se faire empiriquement, à sa manière, qui sans doute se rapproche plus de la conception du général de Gaulle : d'une « Europe des Patries » que celle d'une Europe fédérale.

Sur le plan de la sécurité, la participation en 1949 de l'Amérique au Traité de l'Atlantique Nord représente la plus grande assu-

rance possible pour l'avenir, pour vous comme pour nous. Il ne m'appartient pas de commenter les raisons pour lesquelles la France s'est retirée du commandement militaire de l'O.T.A.N., tout en restant membre de l'alliance. Je dois toutefois observer que l'organisation infiniment délicate et compliquée de la sécurité collective s'en est trouvée affaiblie. Je crois pouvoir dire que les armes nucléaires dont dispose la France ne peuvent, de l'avis de nos militaires, contribuer pleinement à sa sécurité que si elles font partie intégrale du programme de défense commun.

Pour résumer ma pensée, je me contenterai d'exprimer l'opinion que seule est durable la sécurité nationale qui repose sur la sécurité de tous les membres de l'alliance à laquelle on appartient. De toute façon, le principe formulé par Benjamin Franklin à l'occasion de la signature de la Déclaration de l'Indépendance, est toujours valable : « Il faut, dit-il, que nous continuions à dépendre les uns des autres, autrement nous serons perdus séparément. »

Je ne sais vraiment pas si il sert à grand chose de se demander si les rapports entre nos deux pays sont bons ou mauvais. Ils ne seront sans doute jamais aussi bons, ni aussi mauvais que certains souhaiteraient. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui considèrent entièrement l'élément sentimental dans les rapports entre deux peuples ; mais il faut être réaliste et, si possible, objectif lorsqu'on apprécie les rapports entre gouvernements, et les retombées des intérêts nationaux et

de la politique étrangère.

Il est certain que nous avons, vous et nous, intérêt à mieux nous connaître réciproquement, afin de pouvoir mieux nous comprendre, même si l'on ne peut pas toujours être d'accord. Ce que je redoute, ce ne sont pas les opinions fondées sur la connaissance, mais celles nées de l'ignorance et des préjugés. A l'encontre des régimes totalitaires qui ne peuvent tolérer que la lumière ne passe sur eux, notre grande force à nous autres, pays libres, c'est que nous avons davantage, au contraire, à ce que la lumière se fasse sur nous.

Plus on se connaît, moins on sera enclin à confondre le patriotisme véritable et le nationalisme à outrance. Ce dernier est illustré par une anecdote qui me fit réfléchir lorsque j'étais encore très jeune : il s'agit d'un Français et d'un Anglais qui vantaient chacun la supériorité de son pays sur l'autre. Le ton ayant monté, le Français chercha à mettre fin courtoisement au dialogue en disant : « Et bien, monsieur, laissez-moi vous dire que si je n'étais pas Français, je désirerais être Anglais ». Et l'autre, du tac au tac : « Et bien moi, monsieur, si je n'étais Anglais, je voudrais l'être ».

Que faire pour augmenter notre connaissance et compréhension mutuelles ? A mon avis, il n'y a pas de formule magique. Il faut multiplier les contacts et les échanges, surtout sur le plan professionnel. Il faut encourager l'étude de l'histoire de nos deux pays, ainsi que de leur évolution sociale, politique et culturelle. Et

il faut aussi encourager l'étude de nos langues, sans oublier toutefois, que la connaissance d'une langue étrangère est un moyen et non un but en soi.

A ce propos je me rappelle, étant jeune homme, avoir été ébloui à un déjeuner cosmopolite auquel j'avais été invité, par l'un des convives qui conversait avec aise en plusieurs langues. J'en fit part à mon père qui dit sèchement : « Je le connais. C'est un imbécile ». « Comment, fis-je, mais on m'a dit qu'il parle cinq langues ». « Parfaitement, dit mon père, c'est un imbécile en cinq langues ».

Je me permets, mesdames et messieurs, de terminer en affirmant ma conviction que les grandes idées et les nobles principes, qui ont inspiré chez vous et chez nous les notions de la liberté et des droits de l'homme — si brillamment commentées par Mme Bastid ici-même, il y a un an — forment entre nous un lieu profond et inaltérable. Je suis sûr que l'on ne dira jamais, ni dans votre pays ni dans le mien, que la liberté — comme la vitesse — c'est dépassé !

A l'issue de l'assemblée générale, un vin d'honneur offert par la municipalité de Château-Chinon fut servi sur place, puis le traditionnel déjeuner en commun réunit à l'Hôtel du Vieux Morvan, dans une ambiance particulièrement cordiale, la plus grande partie des participants.

ÉCHOS ET NOUVELLES

- M. Albert Bertin nous signale la création en cours d'une association de généalogistes nivernais.
- Notre confrère, M. Marcel Meunier, avec la collaboration des anciens élèves de l'école, publie une notice historique consacrée à l'Ecole Saint-Joseph d'Avallon, « qui a instruit et formé plusieurs générations d'élèves et qui a laissé le souvenir d'une bonne œuvre ».
- On nous prie de signaler que le livre de Marguerite Doré, *Des histouaies du canton d'Ved'la*, édité par souscription, est maintenant en vente chez les libraires de la région.
- Le 26 juin, à l'occasion de l'assemblée générale du comité d'études et d'aménagement du Morvan, a été attribué, sous le haut patronage de M. Denizot, préfet de la région Bourgogne, le Prix du Pionnier du Morvan (prix de la fondation pour l'art et la recherche en Bourgogne), créé pour récompenser une personne du Morvan qui s'est distinguée par la qualité de ses produits ou de ses services.

Marcel BARBOTTE